

Bulletin d'adhésion

Nous avons pris connaissance de la politique générale et des statuts du GRI et nous demandons notre adhésion en qualité de :

- Membre ordinaire. La cotisation dépend du nombre de collaborateurs de l'entreprise.
- Membre formateur offrant des places d'apprentissage dans les domaines des TIC. Aucune cotisation n'est due.

Raison sociale	:	_____
Nom	:	_____
Prénom	:	_____
Fonction	:	_____
Adresse	:	_____
No postal – Localité	:	_____
Téléphone	:	_____
Portable	:	_____
Fax	:	_____
email	:	_____
Nb collaborateurs	:	_____
Nb apprentis en TIC	:	_____
Date	:	_____
Timbre et signature	:	_____

Cotisation annuelle

Nb de collaborateurs	de 1 à 10	CHF. 300 HT
	de 11 à 50	CHF. 500 HT
	plus de 50	CHF. 800 HT

Les missions principales du GRI

- *la promotion et le développement de la formation des professionnels dans toutes les filières reconnues en Suisse*
- *la promotion et le développement de l'information sur les techniques, les méthodes et les professions du traitement de l'information*
- *le développement de la collaboration et de la coopération entre les membres en vue d'échange et de partage d'expériences dans le domaine de la formation des TIC*
- *la représentation de la Suisse romande auprès des autorités fédérales, des associations faitières et autres poursuivant les mêmes buts*



Le réseau des professionnels des TIC

Groupement Romand de l'Informatique
Rte de Genève 88b
1004 Lausanne

www.gri.ch
www.gri-formation.ch

T : 021 652 30 70
F : 024 447 44 71
E : gri@gri.ch